



Programme détaillé

« Ouvrier.ère Professionnel.le en Écoconstruction »

Organisme de formation

SCIC ECLIS

20, rue de la Violette

22100 QUEVERT

02 96 87 94 86

contact@scic-eclis.org

Objectif de la formation

Accéder à une qualification professionnelle dans le domaine de l'écoconstruction

L'Ouvrier.ère Professionnel.le en Écoconstruction exécute des travaux de construction d'habitat individuel ou de petit collectif en neuf et rénovation et intervient en particulier sur les propriétés thermiques du bâtiment en intégrant la notion de sobriété énergétique et de bilan carbone.

Il.elle participe au choix des matériaux et de leurs mises en œuvre en adéquation avec les exigences du développement durable.

Les objectifs de la formation visent la montée en compétences sur les compétences opérationnelles suivantes :

- **Bloc 1 : Construire une charpente et une ossature bois afin d'accueillir un remplissage en matériaux bio et géosourcés et/ou non industrialisés s'inscrivant dans une démarche de construction durable :**
 - Fabriquer des éléments en ossature bois type ossature-plateforme et ossature pour béton allégé (terre-paille ou chaux-chanvre) et bottes de paille afin de s'inscrire dans une démarche de construction durable
 - Implanter un bâtiment à ossature bois afin de répondre aux exigences bioclimatiques et du DTU 31-2
 - Réaliser un solivage avec plancher bois pour un bâtiment bioclimatique afin de s'inscrire dans une démarche de construction durable
 - Réaliser une charpente simple en bois (pannes sur mur pignon et chevrons) afin d'accueillir des matériaux bio ou géosourcés et la couverture.
- **Bloc 2 : Maçonner en matériaux géosourcés, biosourcés et/ou non industrialisés afin de bâtir un mur ou une cloison à faible impact environnemental :**
 - Identifier les conditions préalables et étapes de réalisation des différentes fondations et drains périphériques pour assurer la qualité et la pérennité de l'ouvrage bioclimatique
 - Réaliser, reprendre un hérisson, une dalle isolante, une chape en traitant les ponts thermiques afin de créer un support de sol ou de finition conforme aux attentes du commanditaire de l'ouvrage
 - Identifier les matériaux et réaliser les dosages pour maçonner en terre crue et bâtir un mur ou une cloison à faible impact environnemental
 - Réaliser une maçonnerie terre crue afin de bâtir un mur ou une cloison à faible impact environnemental
 - Mettre en œuvre une maçonnerie en petits éléments hors pierre pour bâtir un mur ou une cloison à faible impact environnemental
 - Mettre en œuvre une maçonnerie en pierre pour bâtir un mur ou une cloison à faible impact environnemental



Cette formation est financée par la Région Bretagne dans le cadre du programme de formation régionale QUALIF EMPLOI
Elle se réalise en conventionnement avec la Fédération ÉCOCONSTRUIRE



- **Bloc 3 : Isoler avec des matériaux biosourcés et géosourcés en vrac, manufacturés, bétons, enduits et parements afin d'assurer une performance répondant aux exigences bioclimatiques et à faible impact environnemental :**
 - Préparer le support afin d'isoler avec des matériaux biosourcés
 - Appliquer des matériaux isolant en vrac (combles perdus) pour assurer une performance environnementale répondant aux exigences bioclimatiques.
 - Injecter des matériaux isolant en vrac (caissons) pour assurer une performance environnementale répondant aux exigences bioclimatiques.
 - Poser des panneaux isolants manufacturés pour assurer une performance environnementale répondant aux exigences bioclimatiques.
 - Préparer différents supports afin d'appliquer des bétons et enduits allégés
 - Fabriquer un coffrage afin de bancher des bétons en matériaux bio et/ou géosourcés et de réaliser une correction thermique
 - Préparer des mélanges allégés afin de bancher des bétons en matériaux bio et/ou géosourcés et de réaliser une correction thermique
 - Remplir un banchage pour réaliser un mur, une cloison ou un doublage à faible impact environnemental et réaliser une correction thermique
 - Projeter des mélanges allégés par procédé manuel et/ou mécanisé pour réaliser un mur, une cloison ou un doublage à faible impact environnemental et réaliser une correction thermique
 - Maçonner des briques biosourcées afin de réaliser un mur ou une cloison à faible impact environnemental
 - S'approvisionner en bottes de paille afin de préparer un chantier
 - Préparer des bottes de paille afin de remplir l'ossature d'un ouvrage
 - Réaliser des supports de liaison (entre bottes et structure bois, menuiserie) afin de répondre aux règles professionnelles de construction paille et d'assurer l'étanchéité à l'air
 - Mettre en œuvre des bottes de paille pour réaliser un ouvrage dans le respect des règles professionnelles de construction paille
 - Préparer des surfaces pour les opérations de parement
 - Préparer des supports et des matières pour appliquer des enduits à base de matériaux bio et géosourcés
 - Produire et tester des mélanges à base de matériaux bio et géosourcés afin de garantir la qualité de leur mise en œuvre
 - Poser et dresser de l'enduit à base de matériaux bio et géosourcés pour assurer la qualité et la pérennité de l'ouvrage bioclimatique
 - Réaliser des enduits de finitions pour répondre aux attentes du commanditaire
 - Poser des plaques de parements et/ou de bardages afin de répondre aux attentes du commanditaire



Cette formation est financée par la Région Bretagne dans le cadre du programme de formation régionale QUALIF EMPLOI
Elle se réalise en conventionnement avec la Fédération ÉCOCONSTRUIRE



Prérequis de la formation

Maîtriser les compétences de base :

- Comprendre et communiquer par l'oral
- Lire, comprendre et communiquer par l'écrit
- Utiliser les calculs de base et raisonnement mathématiques
- Appréhender les bases de la représentation spatiale et graphique

Prérequis spécifiques à la certification :

- Aptitude au travail en hauteur
- Aptitude au travail manuel
- Expériences sur chantiers réels
- Pas de contre-indication médicale

Publics

Cette formation s'adresse aux demandeur.euse.s d'emploi et aux salarié.e.s en reconversion.

Pour les salarié.e.s en reconversion professionnelle, merci de prendre contact avec nous pour l'obtention d'un devis.

Contenu de la formation

- La maçonnerie : Fondations, construction terre, maçonnerie pierre
- L'ossature bois/charpente (bois locaux)
- La construction paille
- L'isolation et l'étanchéité du bâti : enduits correcteurs thermiques, isolants intérieurs et extérieurs bio sourcés
- Les enduits terre, chaux, béton de chanvre
- Les habilitations et certifications : Sauveteur Secouriste au Travail (SST), Montage/Démontage d'échafaudages (R408), Règles Pro Paille, Certification Construction Durable

Formes pédagogiques

Les modules seront dispensés sous différentes formes pédagogiques :

- Des interventions théoriques en salle, des visites et observations sur sites
- Des travaux coopératifs, des apprentissages sur chantier école et/ou sur plateau technique

Organisation du parcours de formation

Organisation du parcours de formation : 1/3 chantier d'application, 1/3 en centre de formation et 1/3 en entreprise.

Durée parcours de formation	
Durée totale	<ul style="list-style-type: none">• 8 à 9 mois. En général d'octobre à juin
Durée en centre (dont chantier d'application)	<ul style="list-style-type: none">• 820 heures
Durée en entreprise	<ul style="list-style-type: none">• 395 heures réparties sur 3 périodes (tous les 2 mois environ)
Durée totale	<ul style="list-style-type: none">• 1215 heures

Les stages en entreprises sont constitués de 3 périodes réparties sur la durée de la formation



Cette formation est financée par la Région Bretagne dans le cadre du programme de formation régionale QUALIF EMPLOI
Elle se réalise en conventionnement avec la Fédération ÉCOCONSTRUIRE



Validation de la formation

Certification professionnelle de niveau 3 créée par la Fédération Écoconstruire, validée par :

Un examen final qui comprend :

- 3 jours (21 heures) consacrés à l'exécution par les candidat.e.s de trois épreuves pratiques sur maquettes. Les sujets d'examen sont fournis par la Fédération Écoconstruire.
- Les membres du jury reçoivent ensuite le candidat pour un entretien individuel oral de 2 fois 30 mn qui porte:
 - sur le « dossier de compétences » (30 minutes)
 - sur un « entretien technique ». (30 minutes)

Cet oral est destiné à apporter des preuves au jury que le.la candidat.e maîtrise les tâches inscrites au référentiel de la certification professionnelle et de la certification « intervenir en construction durable » en s'appuyant sur tout ou partie du dossier de compétences.

Des évaluations en cours de formation et les appréciations des entreprises pendant les périodes de stage sont mis à disposition des membres du jury lors de l'examen final

Le jury est composé de 3 personnes a minima:

Un.e représentant.e de la Fédération Écoconstruire, qui présidera la soutenance, 2 représentant.e.s d'entreprises qualifiées en éco-construction ou artisan.e.s possédant les savoirs faire de la construction durable dans le bois, l'isolation et la maçonnerie.

Contacts

Pour toute demande d'information :

SCIC ECLIS
20, rue de la Violette
22100 QUEVERT
Tel : 02 96 87 94 86
contact@scic-eclis.org



Cette formation est financée par la Région Bretagne dans le cadre du programme de formation régionale QUALIF EMPLOI
Elle se réalise en conventionnement avec la Fédération ÉCOCONSTRUIRE